
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI TEMPORAIRE ET DU CUMUL D'EMPLOIS

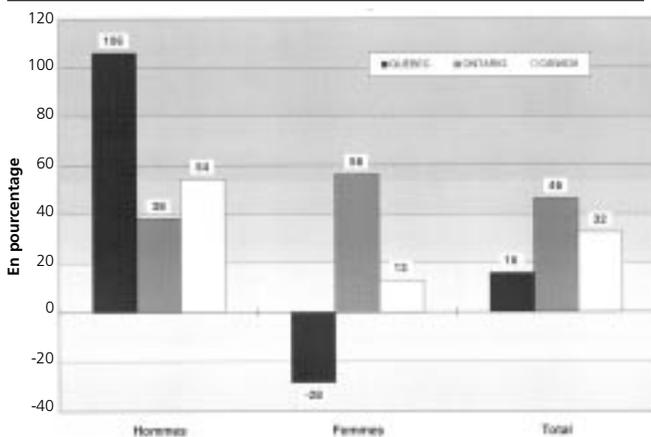
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI TEMPORAIRE ET DU CUMUL D'EMPLOIS

L'emploi temporaire

Les données recueillies sur l'emploi temporaire proviennent d'une source différente de celles utilisées pour l'analyse des autres formes d'emploi atypique. Nous avons retenu des données de 1989 (cycle 4) et de 1994 (cycle 9) de l'*Enquête sociale générale* de Statistique Canada, qui portent sur les études et le travail. Dans cette enquête, le travail temporaire est défini comme une activité de travail rémunérée dont la durée est déterminée, c'est-à-dire pour laquelle il y existe une date précise de cessation d'emploi. En 1994, cette enquête a rejoint 11 876 personnes au Canada et 2 264 au Québec.

Nous nous sommes assurés de la fiabilité des données en comparant certains résultats avec ceux de l'*Enquête sur la population active*. L'écart entre les estimations effectuées à partir de ces deux sources d'information est de l'ordre de 1 %.

Graphique 45
Croissance de l'emploi temporaire au Québec, en Ontario et au Canada entre 1989 et 1994, selon le sexe



Évolution générale

En 1994, 286 200 personnes occupaient un emploi temporaire au Québec, soit 10,4 % de l'emploi total. Cette proportion est supérieure à celle observée en Ontario (7,6 %) et au Canada (8,8 %).

Entre 1989 et 1994, la croissance de l'emploi temporaire a été de 16 % au Québec, ce qui est largement en deçà des taux de croissance de l'Ontario et du Canada qui ont atteint respectivement 46 % et 32 %. Comme en témoigne le graphique 45, c'est chez les hommes au Québec que l'augmentation de l'emploi temporaire a été de loin la plus forte. La croissance de l'emploi temporaire est élevée par rapport à celle de l'emploi permanent qui n'a été que de 3,8 % au Québec et de 10,5 % pour l'ensemble du Canada. En Ontario, l'emploi permanent a décliné de 3,6 %.

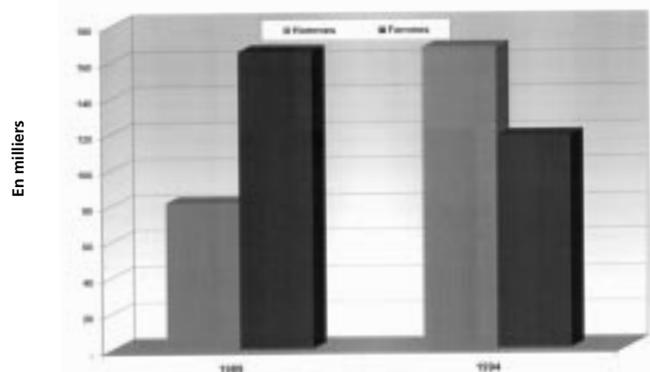
En 1989 comme en 1994, 76 % des personnes qui occupaient un emploi temporaire au Québec ont déclaré qu'elles préféreraient occuper un emploi permanent. Au Canada, l'emploi temporaire involontaire est passé de 62,2 % à 76,8 %, rejoignant ainsi le Québec.

Les hommes et les femmes

L'emploi temporaire parmi les hommes et les femmes a suivi des trajectoires opposées. Ainsi, en 1994, les femmes occupaient 118 500 emplois temporaires, soit 47 000 de moins qu'en 1989, représentant une baisse de 15,9 %. Pour leur part, les hommes en détenaient 167 700 en 1994, pour une hausse de 86 300 ou de 106 %. En cinq ans, la proportion des emplois temporaires occupés par des femmes a fléchi de 67 % à 41 %. Le graphique 46 illustre ce renversement de situation.

75

Graphique 46
Répartition de l'emploi temporaire au Québec en 1989 et 1994, selon le sexe



Ces changements radicaux survenus au Québec ont évidemment modifié la part relative des emplois temporaires par rapport à l'ensemble des emplois. C'est chez les hommes que l'incidence de cette forme d'emploi est dorénavant la plus forte et cela, tout autant en Ontario que dans l'ensemble du pays (tableau 31).

Tableau 31
Emploi temporaire en pourcentage de l'emploi total en 1989 et 1994, selon le sexe — Québec, Ontario et Canada

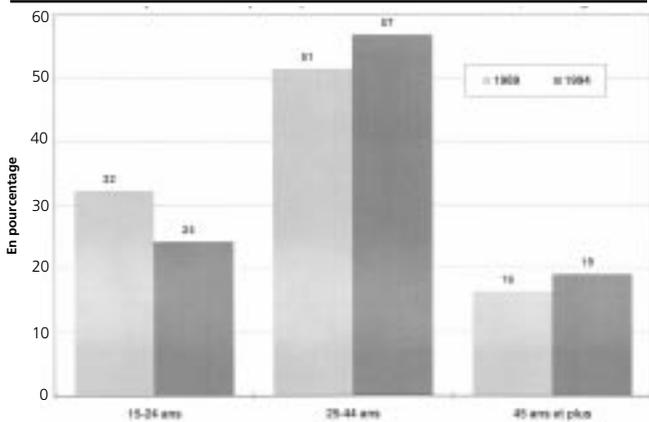
	Femmes		Hommes	
	1989	1994	1989	1994
Québec	13,7	9,6	5,8	11,1
Ontario	4,9	7,3	5,5	8,0
Canada	7,8	8,5	6,1	9,3

En Ontario et au Canada, contrairement au Québec, les emplois temporaires ont augmenté tant chez les femmes que chez les hommes. Chez les femmes, la croissance a été de 56,3 % en Ontario et de 12,8 % au pays, tandis qu'elle a été de 38,2 % chez les hommes en Ontario et de 54,2 % au Canada.

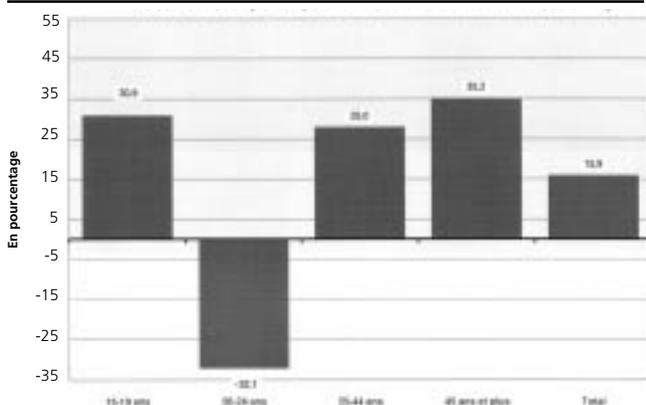
L'âge

L'emploi temporaire a baissé chez les 15-24 ans tandis qu'il augmentait dans les autres groupes d'âge, notamment chez les 25-44 ans qui ont connu une hausse de 5 %. Le graphique 47 illustre l'évolution de leur poids démographique respectif. Cependant, si l'on y regarde de plus près, il y a eu des mouvements inverses à l'intérieur du groupe d'âge des 15-24 ans. Chez les 15-19 ans, l'emploi temporaire a crû de 30,9 % pendant que les 20-24 ans connaissaient une baisse du même ordre (-32,1 %). Le graphique 48 illustre cette divergence.

Graphique 47
Répartition de l'emploi temporaire au Québec en 1989 et 1994, selon l'âge



Graphique 48
Croissance de l'emploi temporaire au Québec entre 1989 et 1994, selon l'âge



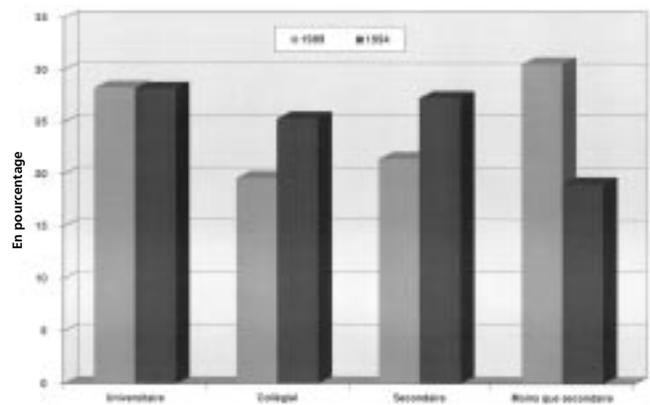
La baisse de l'emploi temporaire chez les jeunes est similaire à celle observée dans l'emploi permanent, soit une baisse d'un peu plus de 13 %. Si la croissance de l'emploi temporaire a été plutôt forte chez les 25-44 ans, il n'en a pas été de même pour l'emploi permanent qui n'a augmenté que de 2,1 %. C'est effectivement chez les 45 ans et plus que l'on observe la plus forte croissance de l'emploi permanent qui a atteint 19,1 %.

Le recul de l'emploi temporaire chez les jeunes au profit des groupes plus âgés s'apparente grandement au recul de l'emploi à temps partiel que nous avons commenté dans un chapitre précédent. La baisse de l'emploi total chez les jeunes s'est donc répercutée dans toutes les formes d'emploi atypique répertoriées jusqu'ici. Cela corrobore l'hypothèse que le phénomène du vieillissement de la main-d'œuvre n'est pas simplement lié au vieillissement général de la population. Il s'explique aussi par le repli des groupes plus âgés vers les formes d'emploi atypique, en réaction à la contraction générale de l'emploi qui a surtout frappé l'emploi permanent à plein temps.

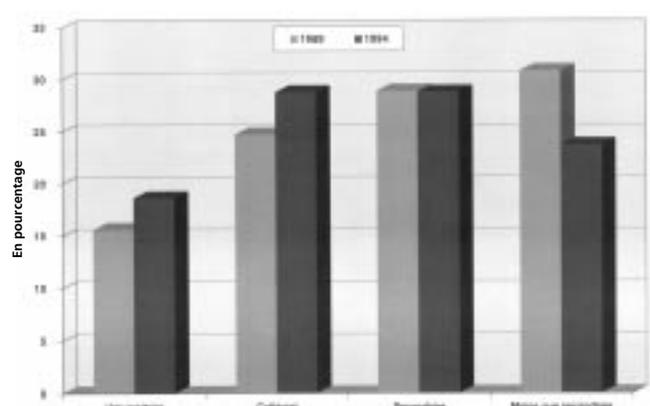
La scolarité

Entre 1989 et 1994, le niveau de scolarité a augmenté tant chez les travailleurs permanents que chez les travailleurs temporaires, mais c'est chez ces derniers que l'augmentation a été, toutes proportions gardées, la plus forte. Les graphiques 49 et 50 illustrent cette évolution pour les deux formes d'emploi.

Graphique 49
Évolution de la scolarité dans l'emploi temporaire au Québec entre 1989 et 1994



Graphique 50
Évolution de la scolarité dans l'emploi permanent au Québec entre 1989 et 1994



En ce qui a trait aux études universitaires, leur fréquence est passablement plus élevée chez les travailleurs temporaires pour les deux années observées, où la proportion est demeurée la même à 28 %. Les travailleurs permanents ont connu pour leur part une hausse de trois points, passant de 15,6 % à 18,6 %. On note toutefois en 1994 une différence fort appréciable de dix points de pourcentage entre les deux catégories de travailleurs.

Pour les études collégiales, les travailleurs temporaires accusent toujours un retard par rapport aux travailleurs permanents, mais il s'est considérablement résorbé avec les années. Le pourcentage des travailleurs temporaires ayant poursuivi des études collégiales est passé de 19,6 % à 25,4 % contre 24,7 % à 28,8 % chez les permanents.

Au niveau secondaire, les travailleurs temporaires ont également réduit l'écart qui les séparait des permanents, dont le pourcentage est demeuré stable autour de 29 %, en gagnant quelque six points de pourcentage, soit de 21,5 % à 27,3 %.

Ce relèvement sensible de la scolarité a été particulièrement marqué au collégial et au secondaire : la croissance a été respectivement de 50 % et 48 % chez les temporaires, comparativement à 21 % et 4 % chez les permanents. Cela a eu pour corollaire une baisse de 28 % de la part des travailleurs ayant une scolarité moindre que le secondaire. En 1989, on y retrouvait une proportion semblable de travailleurs dans les deux formes d'emploi (30 %) alors qu'en 1994, celle des travailleurs temporaires a chuté à 19 % et celle des permanents, à 23,7 %.

De façon générale, on observe que les temporaires détiennent une scolarité un peu plus élevée que les permanents et que cette tendance s'est accentuée pendant cette période de cinq ans. À la hausse générale et continue de la scolarité dans la population s'ajoutent d'autres facteurs qui ont pu concourir à cet accroissement de la scolarité dans l'emploi temporaire et qui sont liés à la problématique de l'emploi atypique.

La contraction de l'emploi typique a davantage frappé la tranche des 25-44 ans, qui est numériquement dominante, et entraîné un repli vers des formes d'emploi atypique comme le temps partiel et le travail temporaire, créant ainsi une forte concurrence à l'égard des plus jeunes. Ce groupe d'âge est généralement plus expérimenté et plus scolarisé, d'où sa contribution à la hausse de la scolarisation dans l'emploi temporaire. De plus, on a vu précédemment que c'est dans la tranche la plus scolarisée des 15-24 ans, celle des 20-24 ans, que le nombre de travailleurs temporaires a chuté de façon importante (-32 %) tandis que le contraire se produisait chez les 15-19 ans (+31 %). Par ailleurs, les critères d'embauche relatifs à la formation ont eux aussi connu une hausse significative dans la plupart des occupations, notamment dans le secteur des services qui constitue le terrain de prédilection pour les nouvelles technologies de l'information.

La scolarité des travailleurs temporaires québécois est en moyenne un peu plus élevée que dans l'ensemble du Canada. On y observe sensiblement les mêmes phéno-

mènes dominants, soit une hausse globale de la scolarisation chez les deux catégories de travailleurs mais plus forte chez les temporaires ; une baisse substantielle des travailleurs temporaires n'ayant pas atteint le niveau secondaire ; une plus forte proportion d'universitaires chez les temporaires que chez les permanents. C'est le niveau collégial qui a connu la plus forte croissance au Canada et cela, tant chez les travailleurs temporaires (108 %) que permanents (18,3 %).

Répartition sectorielle

Au Québec, la croissance de l'emploi temporaire entre 1989 et 1994 a varié de façon importante selon les secteurs d'activité économique (graphique 51). Ceux qui ont connu les plus grandes augmentations sont le commerce de gros et de détail, avec une hausse de 28 200 emplois, les transports, communications et autres services publics, avec 12 200 emplois, et les industries manufacturières, avec 22 900 emplois. Les secteurs qui, au contraire, ont subi une diminution appréciable des emplois temporaires visent les services personnels et socioculturels, avec une perte de 15 500 emplois, et l'administration publique qui, avec 14 400 emplois en moins, est passé du deuxième au cinquième rang par ordre d'importance.

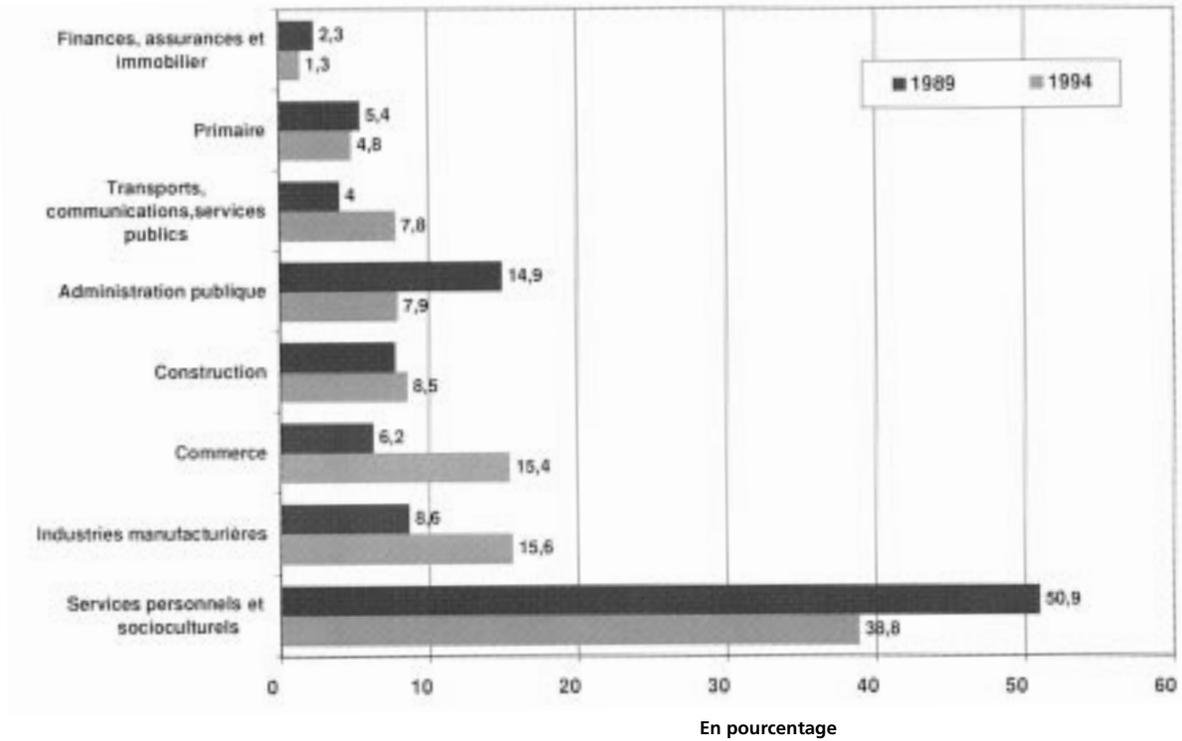
En 1994, les emplois temporaires étaient principalement concentrés dans trois secteurs : les services personnels et socioculturels en comptaient 110 000 (38,8 %), les industries manufacturières, 44 100 (15,5 %), et le commerce de gros et de détail, 43 600 (15,4 %). À eux seuls, ces trois secteurs regroupaient un peu plus des deux tiers des emplois temporaires. Il s'agit là d'une proportion équivalente à celle qu'occupent ces secteurs dans l'ensemble des emplois.

Le graphique 52 illustre l'incidence de l'emploi temporaire dans chaque secteur, c'est-à-dire la proportion qu'occupe l'emploi temporaire dans chacun des secteurs d'activité économique. Aussi remarque-t-on que les secteurs de la construction, du commerce, des transports, communications et autres services publics, des industries manufacturières et primaire ont vu l'emploi temporaire croître tandis que le contraire se produisait pour les autres secteurs.

Si la prépondérance du secteur des services personnels et socioculturels apparaît forte au Québec, elle demeure cependant inférieure à celle observée en Ontario et pour l'ensemble du Canada. En 1994, on y comptait respectivement 195 600 et 461 600 emplois, ce qui représente 60 % et 47 % de cette forme d'emploi.

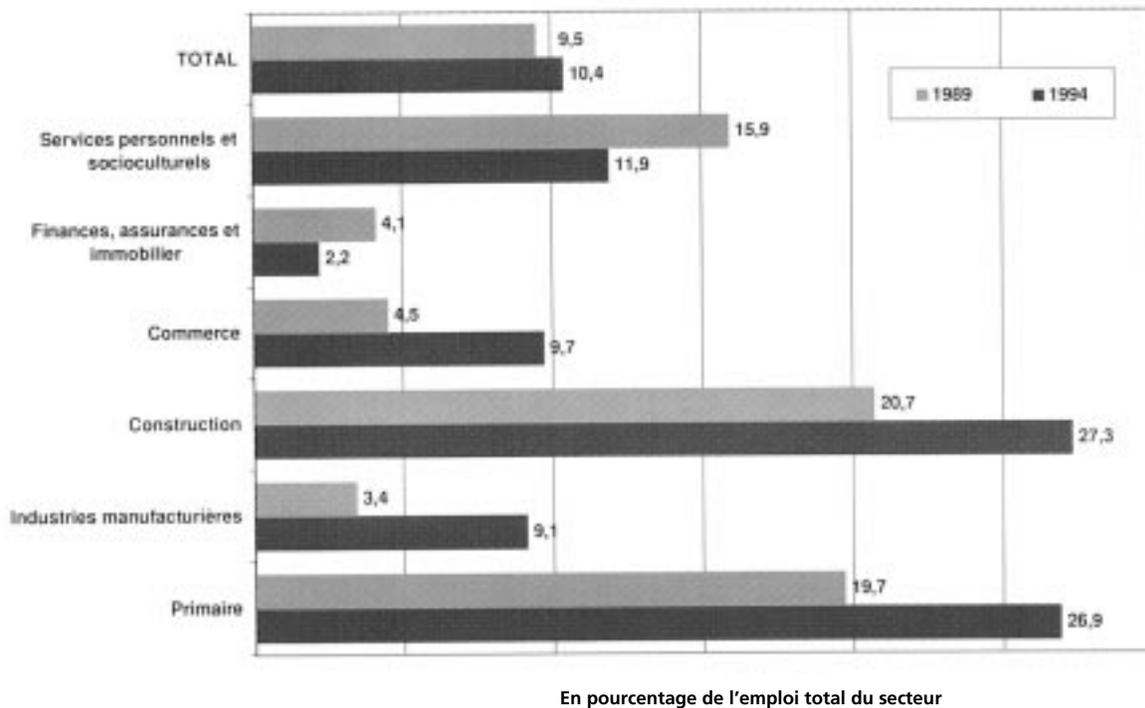
Par contre, l'emploi temporaire en Ontario a diminué de 58 % dans le secteur du commerce de gros et de détail et de 62 % dans celui des transports, communications et autres services publics. Au Canada, l'emploi temporaire a connu une légère diminution de 6 % dans le secteur du commerce de gros et de détail et, à l'instar du Québec, une augmentation de 53 % dans le secteur des transports, des communications et autres services publics.

Graphique 51
Répartition de l'emploi temporaire au Québec en 1989 et 1994, selon le secteur d'activité



78

Graphique 52
Incidence de l'emploi temporaire au Québec en 1989 et 1994, selon le secteur d'activité



En résumé, il ressort que l'emploi temporaire a connu une évolution significative au cours de cette période de cinq ans. Sa part dans l'emploi total est passée de 9,4 % à 10,5 % au Québec, soit une augmentation moins forte que celles de deux à trois points enregistrées en Ontario et au Canada. L'augmentation plus faible des emplois temporaires au Québec peut s'expliquer par le fait que le niveau de ces emplois était déjà, en 1989, plus élevé qu'en Ontario et au Canada. Cependant, ce qui distingue surtout le Québec, c'est que la croissance de cette forme d'emploi s'est principalement opérée autour d'un clivage entre les hommes et les femmes (une forte augmentation chez les hommes combinée à une diminution considérable chez les femmes) et des différences sectorielles importantes avec l'Ontario où les mouvements ont été inverses dans certains secteurs (commerce et transports, communications et autres services publics).

Le cumul d'emplois

La quasi-totalité des données utilisées ici proviennent de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada qui y définit les travailleurs ayant plus d'un emploi comme étant des personnes qui, durant la semaine de référence, ont occupé simultanément deux emplois et plus. L'autre source de données est l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) issue du même organisme. Dans celle-ci, une personne qui a occupé deux

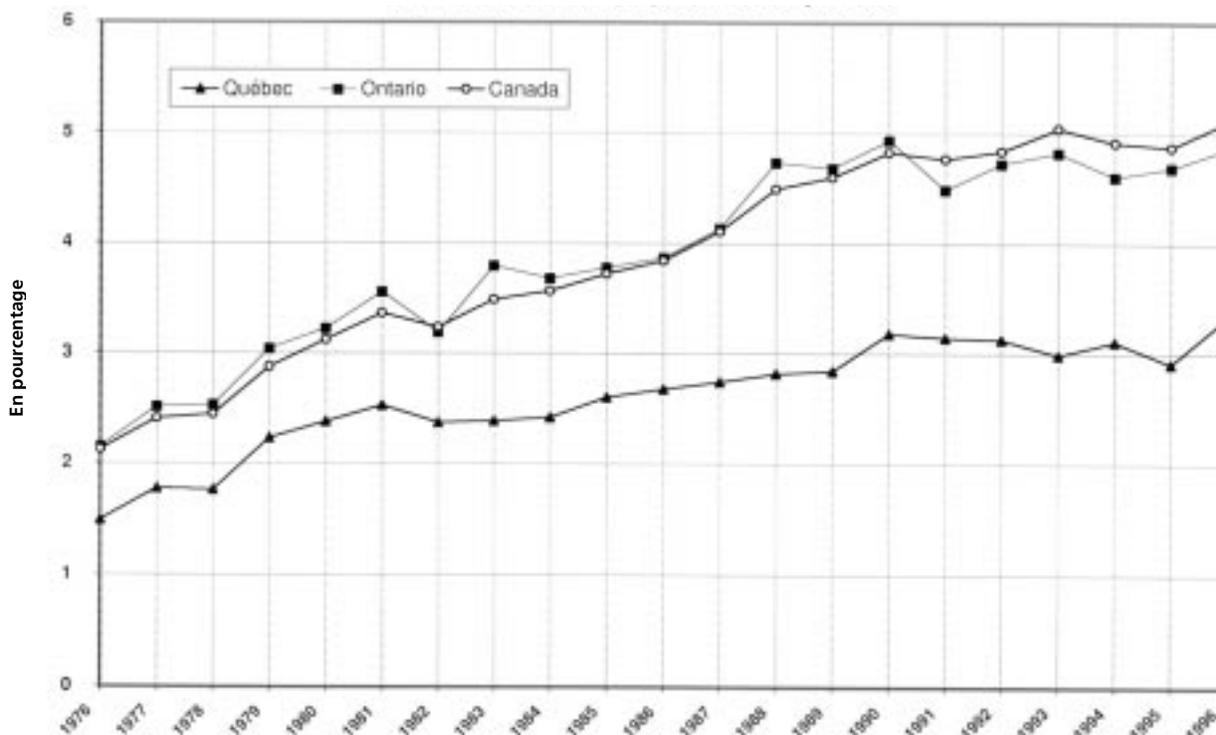
emplois et plus pendant l'année de référence est considérée comme ayant cumulé des emplois. En raison de la période de référence utilisée dans l'EDTR, les emplois cumulés ne sont pas nécessairement occupés simultanément. Il existe donc une différence méthodologique importante entre les deux enquêtes.

Nous présentons dans les prochaines sections les tendances générales de l'évolution du cumul d'emplois depuis 1976, la répartition selon l'âge et le sexe, selon l'industrie et selon la profession. D'autres variables telles que la durée de la semaine de travail et la catégorie de travailleur compléteront le chapitre. Toutefois, il faut noter que les données pour le Québec n'étaient pas disponibles pour certaines de ces variables.

Les tendances générales depuis 1976

Depuis 1976, le cumul d'emplois est à la hausse au Québec comme ailleurs au Canada. De 1976 à 1996, le nombre de personnes cumulant des emplois a presque triplé au Québec, passant de 38 100 à 107 200. Cependant, la proportion des travailleurs ayant plus d'un emploi demeure faible. En 1976, seulement 1,5 % de tous les travailleurs québécois avaient en effet plus d'un emploi ; en 1996, cette proportion s'élevait à 3,3 %. Pour l'ensemble du Canada, cette proportion était de 5,1 % en 1996 et de 4,9 % chez les travailleurs ontariens (graphique 53).

Graphique 53
Évolution du cumul d'emplois au Québec, en Ontario et au Canada entre 1976 et 1995, en proportion de l'emploi total

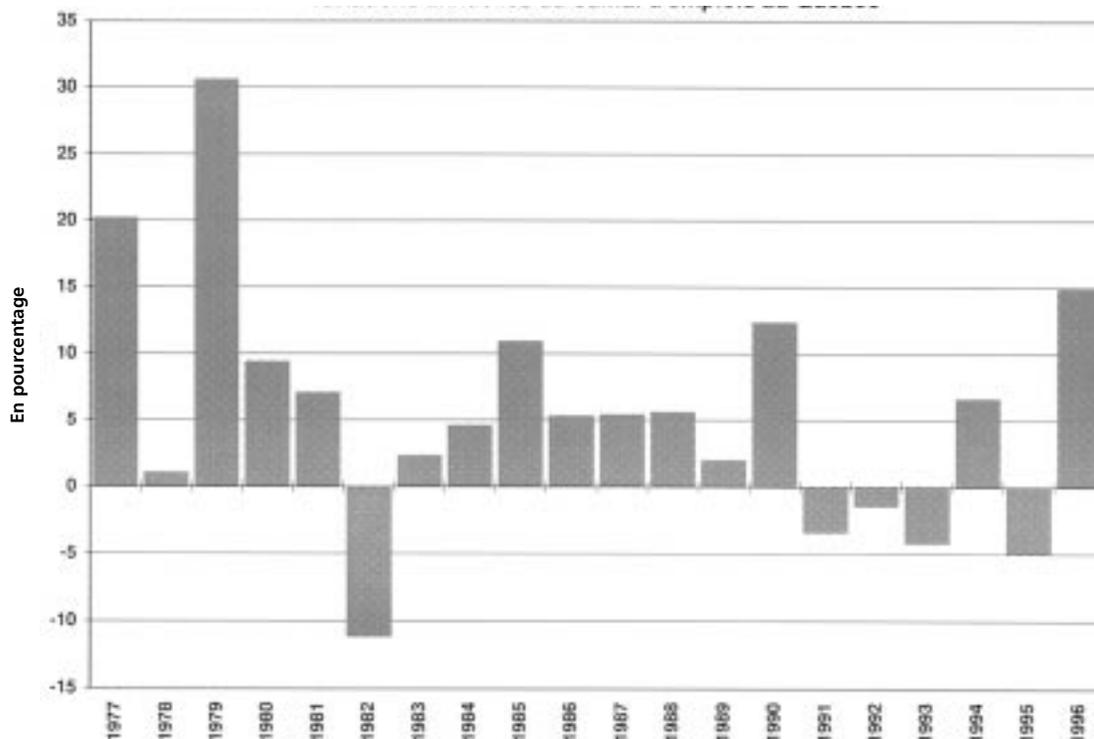


En Ontario et dans l'ensemble du Canada, le cumul d'emplois a progressé plus rapidement qu'au Québec. Au pays en 1996, 699 300 personnes occupaient plus d'un emploi, soit une augmentation de 237 % par rapport à 1976. Au cours de la même période, la croissance a été de 221 % en Ontario où, en 1996, 258 300 personnes avaient plus d'un emploi. Pendant ce temps, le cumul d'emplois progressait de 181 % au Québec.

Aussi, la part relative du Québec dans les emplois multiples au Canada est inférieure à sa part dans l'emploi total. En effet, en 1996, 23,5 % de l'emploi total se retrouvait au Québec alors que la proportion du cumul d'emplois était de 15,3 %. En comparaison, la part relative de l'Ontario atteignait 36,9 %, ce qui équivaut à sa part de l'emploi total qui se situe à 38,8 %.

La fréquence du cumul d'emplois dépend largement de la conjoncture économique et plus précisément de la situation du marché du travail. Le cumul d'emplois a été moins répandu pendant les récessions de 1981-1982 et de 1990-1991. Ainsi, au Québec, le nombre de personnes ayant plus d'un emploi a régressé de 11,1 % en 1982 et de 3,4 % en 1991. De 1983 à 1990, période d'expansion économique, le cumul d'emplois a crû de 56,3 %. De 1991 à 1993, le cumul d'emplois a diminué chaque année. Toutefois, une hausse de 15 % a été enregistrée en 1996 pour atteindre un niveau d'emplois multiples jamais égalé (graphique 54). Dans l'ensemble, le cumul d'emplois ne suit pas le comportement contracyclique caractéristique des autres formes d'emploi atypique.

Graphique 54
Variations annuelles du cumul d'emploi au Québec entre 1977 et 1996



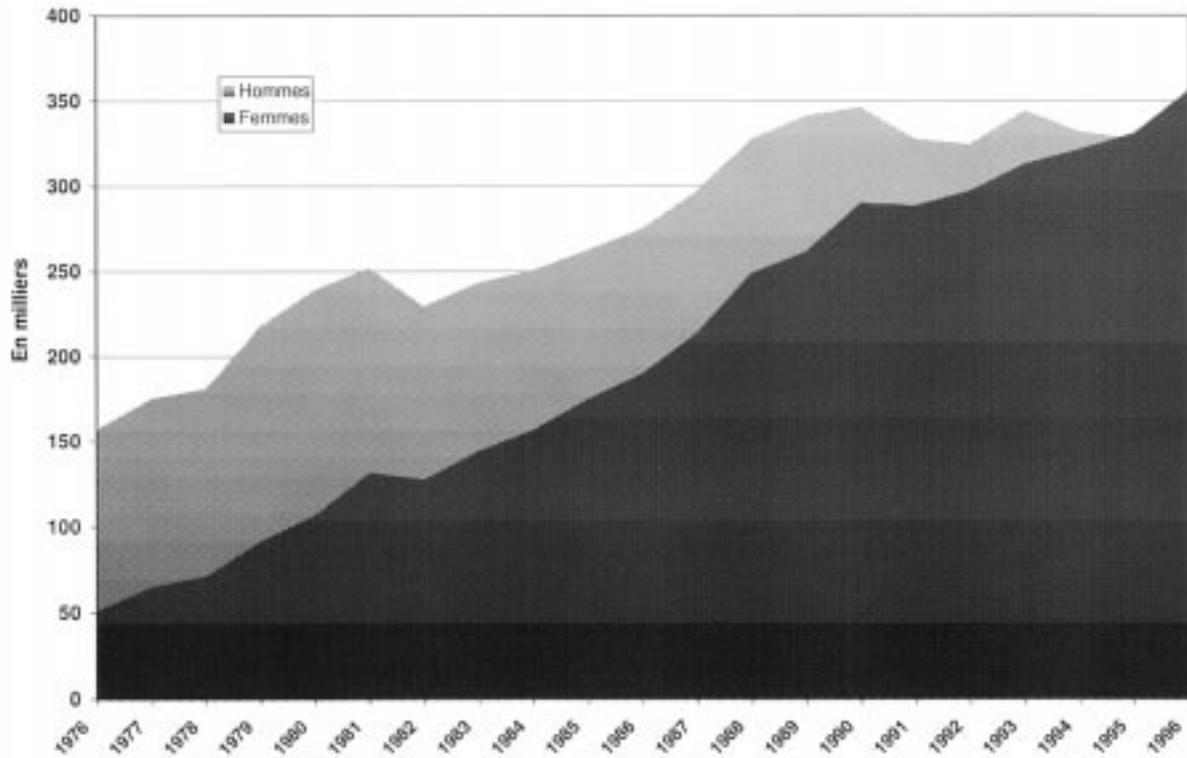
L'âge et le sexe

Au Canada, le nombre de femmes ayant plus d'un emploi s'est accru très rapidement depuis 1976. Entre 1976 et 1996, la hausse a été de 600 % alors que le nombre d'hommes n'a augmenté que de 119 % (graphique 55). En 1996, un peu plus de la moitié des personnes cumulant des emplois étaient des femmes tandis que, vingt ans plus tôt, elles n'en représentaient que le quart. Non seulement les femmes forment-elles aujourd'hui la majorité des personnes ayant plus d'un emploi, mais la proportion de la main-d'œuvre féminine qui cumule des emplois est supérieure à celle des hommes. En 1996, 5,7 % des femmes occupaient plus d'un emploi alors que cette proportion était de 4,6 % chez les hommes. En 1976, seulement 1,4 % des femmes avaient plus d'un emploi comparativement à 2,5 % des hommes.

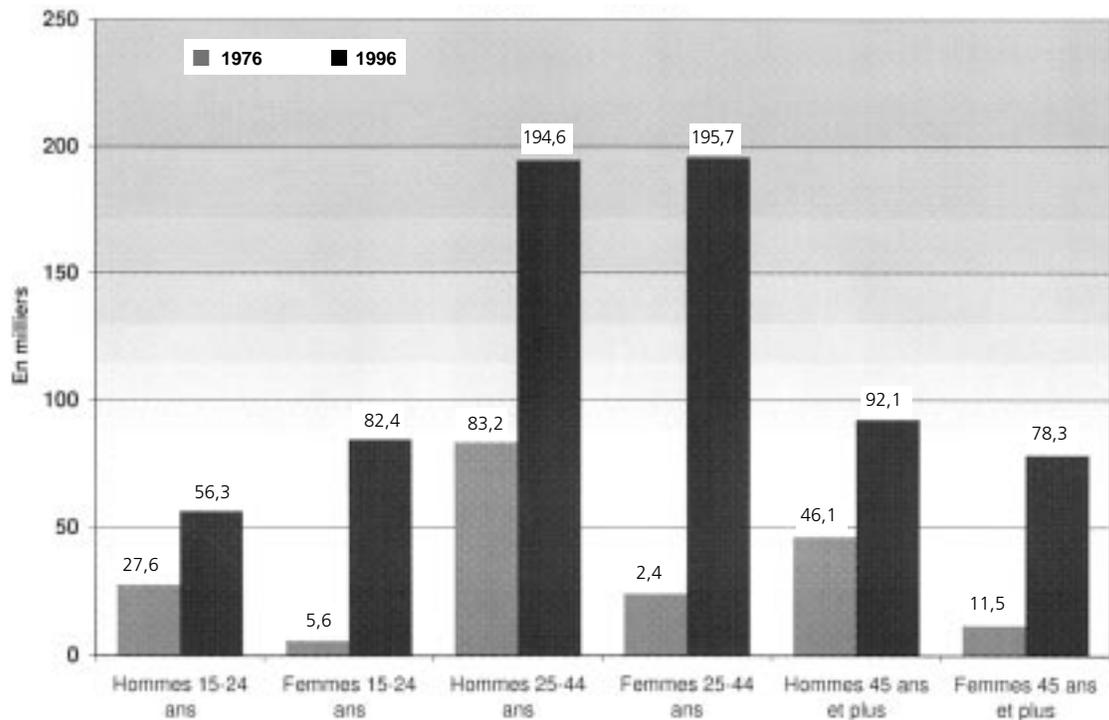
Par ailleurs, les jeunes sont proportionnellement plus nombreux à cumuler des emplois. En 1996, près de 7 % des 15-24 ans avaient plus d'un emploi, soit 8,3 % chez les femmes et 5,4 % chez les hommes. Les jeunes femmes cumulant des emplois étaient plus nombreuses que leurs confrères masculins avec une représentation d'environ 60 % en 1996 (graphique 56). Mentionnons aussi que les jeunes constituaient en 1996 20 % des personnes ayant plus d'un emploi alors qu'ils ne comptaient que pour 15 % de la main-d'œuvre totale.

Il semble bien que les conditions difficiles du marché de l'emploi obligent les jeunes travailleurs à occuper simultanément plusieurs postes à temps partiel, ce qui explique en partie leur fréquence plus élevée du cumul d'emplois.

Graphique 55
Évolution du cumul d'emplois au Canada entre 1977 et 1996, selon le sexe



Graphique 56
Évolution du cumul d'emplois au Canada entre 1976 et 1996, selon l'âge et le sexe



Les secteurs d'activité économique

En 1996, au Canada, près de la moitié des personnes cumulant des emplois avaient leur emploi principal dans l'industrie des services socioculturels, commerciaux et personnels, contre un peu moins du tiers en 1976. Le commerce (16,5 %) constituait la deuxième industrie la plus importante en matière d'emplois multiples. Comme pour l'emploi en général, la part du secteur des services a augmenté aux dépens des industries productrices de biens.

De 1976 à 1996, le nombre de personnes cumulant des emplois et dont l'emploi principal était dans le secteur des services socioculturels, commerciaux et personnels a progressé de 417 %. Notons que, pendant la même période, l'emploi total de ce secteur n'a augmenté que de 94 %. Également, les hausses ont été particulièrement importantes dans les finances, assurances et affaires immobilières (372 %) et dans le commerce (274 %).

En 1976, 4,6 % des travailleurs agricoles avaient plus d'un emploi. En 1996, le taux a augmenté à 7,7 % et l'agriculture demeure l'industrie où la fréquence du cumul d'emplois est la plus élevée. Elle est suivie par le secteur des services socioculturels, commerciaux et personnels qui montre un taux de cumul d'emplois de 6,5 %. Comparativement à 1976, le cumul d'emplois est plus fréquent dans toutes les branches d'activité économique. En excluant l'agriculture, le taux de cumul d'emplois s'établissait en 1996 entre 3 % et 6,5 % alors qu'il variait entre 1,5 % et 2,4 % en 1976, selon l'industrie.

La profession

Au Canada en 1996, près de 37 % des personnes cumulant des emplois occupaient comme emploi principal des postes de direction ou de professions libérales. Ces professions ont pris de l'importance avec le temps puisqu'en 1976, leur part était de 26 % seulement. Les autres personnes ayant plus d'un emploi en 1996 travaillaient principalement dans les services (16 %), comme personnel de bureau (14 %) et dans la vente (11 %).

De 1976 à 1996, le nombre de personnes cumulant des emplois a augmenté dans toutes les catégories de profession. Les hausses les plus significatives ont été enregistrées dans les emplois de direction et de professions libérales (374 %), dans le domaine des services (332 %), dans le secteur de la vente (282 %) ainsi que dans le travail de bureau (248 %).

En 1996, 6,6 % des personnes travaillant dans le secteur primaire avaient plus d'un emploi, soit le taux de cumul d'emplois le plus élevé. Il est suivi par les services (5,9 %), les professions libérales et les postes de direction (5,8 %), et la vente (5,5 %). À l'autre extrémité, seulement 3 % des travailleurs de la transformation, de l'usinage et de la fabrication ont occupé plus d'un emploi en 1996.

Les heures travaillées

Au pays, les deux tiers des personnes cumulant des emplois sont des travailleurs à temps complet, c'est-à-dire qui travaillent habituellement 30 heures et plus par se-

maine à leur emploi principal. À titre de comparaison, en 1976, 80 % des personnes ayant plus d'un emploi avaient un travail principal à plein temps. Le cumul d'emplois est toutefois plus répandu chez les travailleurs à temps partiel : en 1996, 9,3 % des travailleurs à temps partiel occupaient plus d'un emploi comparativement à 4,1 % des travailleurs à plein temps. En outre, la fréquence du cumul d'emplois en 1976 était de 3,4 % chez les travailleurs à temps partiel et de 1,9 % chez les travailleurs à plein temps.

Au cours des vingt dernières années, le cumul d'emplois a suivi la même tendance à la hausse que le travail à temps partiel. Au Québec entre 1976 et 1996, le nombre de travailleurs à temps partiel a augmenté de 148 % alors que le nombre de personnes ayant plus d'un emploi a grimpé de 181 %. Au Canada, pour la même période, l'emploi à temps partiel s'est accru de 113 % tandis que le cumul d'emplois progressait de 237 %. Plusieurs travailleurs à temps partiel doivent occuper plus d'un emploi afin d'améliorer leur situation financière.

En 1996, 83 % des personnes ayant plus d'un emploi travaillaient 30 heures et plus par semaine à tous leurs emplois et 42 % en travaillaient 50 et plus. Néanmoins, 17 % des personnes travaillaient moins de 30 heures même en ayant plus d'un emploi. En 1976, cette proportion était de 9,5 % seulement alors que la part des personnes qui travaillaient 30 heures et plus s'élevait à 90 % et que 60 % d'entre elles accomplissaient une semaine de travail de 50 heures et plus. Comme pour l'emploi en général, ces données reflètent la diminution de la semaine de travail au cours des dernières années (tableau 32).

Tableau 32
Répartition des personnes ayant plus d'un emploi en 1976 et 1996 selon le nombre d'heures travaillées hebdomadairement (%)

Total à tous les emplois	1976	1996
1 – 19 heures	4,6	6,9
20 – 29 heures	4,9	9,7
Moins de 30 heures	9,4	16,7
30 – 39 heures	6,8	13,9
40 – 49 heures	24,6	27,3
50 heures et plus	59,1	42,2
Total à l'emploi principal	1976	1996
1 – 19 heures	10,4	16,6
20 – 29 heures	9,2	17,9
Moins de 30 heures	19,7	34,5
30 – 39 heures	20,9	23,5
40 – 49 heures	47,7	32,6
50 heures et plus	11,7	9,5

La catégorie de travailleur

Les données visant la catégorie de travailleur proviennent de l'EDTR et concernent uniquement l'année 1993. Au Québec, 89 % des personnes ayant plus d'un emploi avaient un travail salarié comme emploi principal. Les

autres étaient des travailleurs autonomes qui, en majorité (55 %), n'étaient pas constitués en sociétés et n'avaient pas d'employés. La fréquence du cumul d'emplois est assez semblable chez les travailleurs autonomes et les salariés, soit respectivement 12 % et 14,5 %. Par contre, la fréquence est plus élevée chez les travailleurs autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société (15 %) que chez ceux qui sont constitués en sociétés (8 %). Elle est également plus forte chez les travailleurs autonomes qui n'ont pas d'employés.

En 1993, 84,3 % des salariés cumulant des emplois avaient occupé deux emplois au cours de l'année alors que 13,3 % en avaient occupé trois et 2,4 %, quatre et plus. Près de 82 % des travailleurs autonomes ont eu deux emplois tandis que 5 % en avaient trois. Là où ils se démarquent des salariés, c'est que 13 % d'entre eux ont occupé quatre emplois et plus en 1993.

En résumé, il apparaît clair que, depuis 1976 tant au Québec qu'en Ontario et dans l'ensemble du Canada, le

nombre de personnes ayant plus d'un emploi a augmenté très rapidement. Le cumul d'emplois fluctue avec la conjoncture économique et la situation du marché du travail. Au cours des vingt dernières années, la poussée du travail à temps partiel a favorisé le cumul des emplois qui est d'ailleurs plus répandu chez les travailleurs à temps partiel que chez ceux à plein temps.

Les femmes composent un peu plus de la moitié des personnes ayant plus d'un emploi alors que, vingt ans auparavant, elles n'en représentaient que le quart. Pour leur part, les jeunes travailleurs sont relativement plus nombreux à cumuler des emplois qui sont bien souvent des postes à temps partiel.

Le cumul d'emplois est plus fréquent parmi la main-d'œuvre agricole et celle du secteur des services. Finalement, la fréquence du cumul d'emplois est plus élevée chez les travailleurs autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société que chez les salariés et les travailleurs autonomes constitués en sociétés.